

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ARMOU du 17 Juin 2025

Le 17 Juin 2025, à 21 h 00, le Conseil Municipal de St Arrou s'est réuni en mairie, en séance ordinaire sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 13 Juin 2025 et transmise par voie électronique le 13 juin 2025, et sous la présidence de ce dernier.

**Etaient présents** : Mmes Carine SEPS, Elsa PAYRI-CHINANOU, Michèle PUCHOUAU, Danièle JOUANCASTAY, Odile BRITIS-BETBEDER, Mrs Dominique KLEBER-LAVIGNE, Olivier LAULHE, Romain CARRUESCO, Laurent KELLER.

**Absents excusés** : MM. Magali LARBANES, Nicolas CASTAGNET (Pouvoir donné à Frédéric CAYRAFOURCQ), Jérôme RAMOND, Denis DURANCET.

Monsieur Olivier LAULHE a été désigné comme secrétaire de séance.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- **Ecole,**
- **Voirie,**
- **Fourrage sur pied terrain communal,**
- **Syndicat Irrigation SAINT-ARMOU/ANOS**
- **Inauguration salle des fêtes**
- **Divers.**

### **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 08 Avril 2025

#### **Ecole**

Le conseil municipal accepte l'acquisition d'un réfrigérateur armoire pour la cantine (devis de HOTCOLD pour un montant de 1 902,30 € TTC) et un réfrigérateur table top pour la salle des maitres (devis de Lefevre pour un montant de 269,90 € TTC).

#### **Voirie**

Présentation du projet de découpage de la parcelle communale pour la vente de 4 terrains. Se rapprocher de l'agence technique de Morlaas pour déplacer l'entrée de l'agglo située chemin du centre (RD 706), au bas du cimetière.

## **1. Délibération n° 2025-1706-1 : Finances**

### **Attribution fourrage sur pied**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 18 février 2025 n° 2025-1802-5, la Commune a vendu à Mr VIDAL Hervé le fourrage sur pied. Le choix s'était fait après tirage au sort puisque deux personnes avaient candidaté.

Il s'avère que Mr VIDAL Hervé s'est désisté au profit de Mr LALANNE Bernard, l'autre personne ayant postulé.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTÉ de vendre à Mr Bernard LALANNE le fourrage sur pied, pour le prix de 100 € (Cent euros) l'ha (prix fixé par délibération n° 2024-1504-9 du 15 avril 2024

### **Syndicat Irrigation Saint-Armou/Anos**

Le comité consultatif du Syndicat Irrigation de Saint-Armou-Anos demande à ce qu'un nouveau président soit vite élu suite à la démission de Mr Pascal THENAUD depuis février 2025. Les délégués de la commune de Saint-Armou sont MM. Frédéric CAYRAFOURCQ et Laurent KELLER.

### **Inauguration salle des fêtes**

L'inauguration de la salle des fêtes sera le samedi 27 septembre 2025, à 11 h.

### **Divers**

- **Sinistre Enedis** : Enedis n'entend pas supporter la responsabilité du sinistre de 2023 sur la salle des fêtes. Il reste pour la Commune la voie judiciaire pour leur faire entendre raison. Au préalable, Groupama, notre assureur, propose de faire rédiger une mise en demeure officielle par voie d'avocat et de s'en remettre à la SCP Coudeville Labat Bernal. Le conseil municipal accepte cette proposition.
- **Journée citoyenne** : le maire demande aux membres du conseil de réfléchir à l'organisation d'une telle journée.
- **Salle des fêtes** : En attente du bilan définitif du coût des travaux de la salle des fêtes par la SEPA pour demander le solde de la subvention DETR.
- **Vente terrain agricole** : La SAFER a transmis l'ensemble des documents à Me BOLIVAR, notaire à Morlaas pour réaliser la vente.
- **Drapeaux** : achat de deux grands drapeaux français 120x180 cm et 1 lot de 3 drapeaux 60 x 90 cm (France, européen, et béarn)

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 1 à 1

Liste des membres présents :

Frédéric CAYRAFOURCQ, Carine SEPS, Michèle PUCHOUAU, Danièle JOUANCASTAY, Elsa PAYRI-CHINANOU, Odile BRITIS-BETBEDER, Mrs Dominique KLEBER-LAVIGNE, Olivier LAULHE, Romain CARRUESCO, Laurent KELLER

<p><u>Signature du Maire :</u></p>	<p><u>Signature du secrétaire de séance :</u></p>
------------------------------------	---